



# Echos de Menars

Chers amis ménarsois,

Malgré notre grand désir de rassemblement pour les voeux prévus le samedi 15 janvier prochain, il apparaît totalement déraisonnable de les maintenir au regard des dernières consignes sanitaires du gouvernement transmises par le Préfet. Si les mesures sont restées un peu plus souples pour Noël, elles vont se durcir sur janvier en raison de la propagation très rapide du variant Omicron. Qui plus est, nous le savons, nos locaux sont plutôt exigus et la salle remplie ne permet pas de sécuriser notre réunion, sachant par ailleurs que le moment de convivialité habituel était par définition condamné.

On peut logiquement espérer le meilleur pour le 14 juillet ! Laissez-moi de ce fait vous donner quelques informations sur la vie de notre village.

Vous avez pu observer l'animation du dimanche matin 19.12 pour Noël à destination des enfants dont les parents nous font l'amabilité de venir chez nos commerçants. Quelques instants de bonheur pour nos chérubins qu'il fallait préserver puisque se déroulant à l'extérieur ... au demeurant un peu froid !

Vous commencez à voir s'ériger les premières maisons des Coutures correspondant à la première tranche. Bienvenue à nos nouveaux habitants !

Devant la problématique liée à l'ampleur des fouilles, nous avons jugé impératif de tenir une réunion avec Nexity le 13 décembre dernier pour débattre des prochaines tranches et de leur redéploiement. Nous devrions disposer courant mars d'un plan modifié qui aboutira vraisemblablement à un allègement du nombre de maisons. Nous vous tiendrons naturellement informés et réunirons à cette occasion la commission Urbanisme et Environnement.

Parallèlement, en lien avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), nous travaillons sur le nouvel espace de restauration scolaire, tant sur les plans que sur son insertion paysagère à proximité du bâtiment des Charmilles.

Quant au PLUI-HD (Plan local d'Urbanisme Intercommunal - Habitat et Déplacement) sur lequel nous avons rendu une première copie, nous devons examiner, Conseil municipal aidant, la version révisée par les services adéquats d'Agglopolys afin d'émettre un avis et/ou de transmettre les observations qui nous semblent indispensables pour satisfaire les objectifs fixés à l'horizon 2035.

Permettez-moi, au nom du Conseil municipal et de tous nos agents municipaux, si dévoués à notre village, de vous souhaiter un joyeux Noël et d'excellents fêtes de fin d'année malgré ces restrictions si contrariantes. Tous mes voeux vous accompagnent pour que 2022 nous réserve quelques bonnes surprises et nous invite tout de même à conserver le sourire et l'optimisme nécessaires à la joie de vivre.

Bien à vous,

Serge TOUZELET  
Maire de MENARS



## **A**micale Ménarsoise :

L'Assemblée générale s'est tenu le 16 décembre 2021 pour l'année 2020.

L'Amicale compte 28 membres. Après un hommage aux personnes disparues, la Présidente Dominique MARTIN passe la parole à la secrétaire Elisabeth Evrard.

Avec les conditions sanitaires, nous n'avons fait qu'une sortie au « BISTRO D'A COTE » à MONTLIVault, le 8 octobre 2020 suivi pour certains d'une balade à CHAMBORD.

Dominique MARTIN, Michèle PICHOT et Elisabeth EVRARD sont démissionnaires.

Rentrent dans le bureau : Nicole GERMAIN, Edith et François VIRLET, acceptés à l'unanimité.

Après un vote à main levée, le bureau est composé de François VIRLET (Président), Nicole GERMAIN (Secrétaire), Elisabeth EVRARD (Trésorière)

Membres : Andrée LAVAL, Martine TOURON, Edith VIRLET, Françoise STOLL, Michèle PICHOT, Dominique MARTIN et Jean Yves BRETON.

La nouvelle équipe se réunira début février 2022, pour établir un programme.

Nous reprenons les après-midi jeux : le mercredi 12 Janvier et le mercredi 26 janvier 2022 à 14H30, Salle des Associations à la Mairie. Et ensuite les 1er et 3ème mercredis de chaque mois.

Nous organisons également des sorties à thème, des visites suivies d'un bon restaurant, etc...

Notre Amicale est ouverte à tous.



## **L**ogement social :

A partir du mois de Janvier, un logement social de type T4 sera disponible.

Vous pouvez déposer un dossier de demande en Mairie. La commission logement se réunira courant Janvier afin d'étudier toutes les demandes et attribuer ce logement.

## **E**tat civil : Néant

## **S**ecrétariat de mairie :

Ouvert les mardi et jeudi de 9 h à 12 h, le vendredi de 14 h à 16 h 30 ainsi que les samedis impairs.

Tel : 02 54 46 81 25

Courriel : [mairie.menars@wanadoo.fr](mailto:mairie.menars@wanadoo.fr)

Site : [www.menars.fr](http://www.menars.fr)

Le Maire et les Adjointes reçoivent sur rendez-vous

**R**andonnée pédestre : Dimanche 9 janvier 2022 aura lieu la Randonnée pédestre des perce-neige avec 2 parcours fléchés : 10 et 15 km.

Départ et arrivée à la Mairie. Inscription sur place à partir de 8 h

Adultes et enfants de plus de 12 ans : 3,00 € / Licenciés : 2,50 €

Enfants de 6 à 12 ans : 2,00 €. Gratuit pour les moins de 6 ans.

En raison du protocole COVID actuel, vérification du pass'sanitaire à l'inscription. Ravitaillement convivial à mi-parcours et vin d'honneur à l'arrivée

(pensez à vous munir de vos propres gobelets). L'ASLM propose également ses gobelets réutilisables lors de l'inscription contre 1 € de caution.



**L**e Père Noël à Ménars : Cette année encore le Père Noël a honoré notre invitation et est venu nous rendre visite le dimanche 19 Décembre pour la plus grande joie des petits et des grands.

Tout le monde a pu donner sa liste, échanger avec le Père Noël, très disponible malgré la période chargée et un froid hivernal.

Tous sont repartis avec un sablé à la cannelle et un petit jus de fruit. Rendez-vous est pris pour l'année prochaine !

**C**olis de Noël pour nos aînés :

Les 19 et 20 Décembre ont été distribués les colis de Noël, composés de produits locaux choisis ou fabriqués avec soin par nos trois commerces de bouche.

Merci à eux et à Odile T, Isabelle P, Sylvie H, Dominique M, Michèle P, Virginie G, Anne-Sophie L, et Jude C qui ont donné de leur temps et de leur gentillesse pour rendre visite aux personnes seules de plus de 65 ans afin de leur remettre leur colis.



**C**élébrations : - vendredi 24 décembre à 19h, veillée de Noël à VILLEBAROU

- samedi 25 décembre à 10h30, messe de Noël à VILLEBAROU

- dimanche 26 déc, 2 janvier messe à 10h30 à VILLEBAROU (église en travaux ensuite)

- samedi 08 - 15 et 29 janvier messe à 18h à St DENIS SUR LOIRE

- dimanche 09 - 16 et 30 janvier messe à 10h30 à FOSSE

- dimanche 23 janvier messe des familles à 10h30 à VILLERBON

**U**rgences médicales:

**Pharmacies** : Appeler le 3237 et indiquer sa commune

**Médecins** : en cas d'urgence, appeler le SAMU (le 15)

**Centre anti-poison** : Appeler le 02 41 48 21 21

**Kinésithérapeutes** : Soins respiratoires d'urgence : Appeler le 02 54 56 84 84

**Chirurgiens-dentistes** : Dimanches et jours fériés : Appeler le 07 49 28 53 08



BULLETIN MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE  
MÉNARS

« Échos de Ménars »

Mairie de Ménars – 41500 MENARS  
Edité par la Commune de Ménars  
Impression : Commune de Ménars

Directeur de la publication: Serge  
Touzelet

**La salamandre tachetée** se reconnaît entre mille avec sa robe noire parsemée de taches jaunes. Armé d'un venin, l'amphibien ne craint pas ses ennemis et se hasarde volontiers sur les chemins quand le temps est à la pluie. L'acuité visuelle de la salamandre tachetée est adaptée à une activité essentiellement nocturne et crépusculaire. L'amphibien se déplace lentement au sol et si besoin sait nager rapidement à la surface de l'eau. Aux premières gelées, la salamandre tachetée passe en état de diapause (arrêt temporaire de l'activité ou du développement) dans un abri souterrain. L'animal peut ainsi sortir à tout moment de son refuge en cas de conditions favorables. La salamandre adulte consomme une grande variété d'organismes invertébrés comme des cloportes, des coléoptères aux élytres mous, des limaces, des vers de terre, des araignées et divers insectes. Les accouplements se produisent toute l'année hors période d'hibernation. L'espèce est ovovivipare, c'est-à-dire que les femelles donnent directement naissance à des larves (alors que la plupart des amphibiens pondent des œufs). Au terme d'une gestation longue de huit mois, la femelle déposera entre dix et quarante larves dans un petit cours d'eau oxygéné et frais. Mesurant 20 à 30 mm, la progéniture possède des taches jaunes à la base des pattes et des branchies externes qui disparaissent quand prend fin sa vie aquatique (3 à 4 mois). La maturité sexuelle est atteinte entre 2 et 4 ans. Le cannibalisme est assez répandu chez les larves tandis que les individus jeunes et vulnérables sont la proie des rats, canards ou chouettes hulottes. Parmi les quelques prédateurs des adultes figurent les serpents (couleuvre surtout), les hérissons ou encore les sangliers. D'autre part, l'animal a la particularité de pouvoir régénérer des parties perdues ou blessées de son corps lors d'une agression. Le recul des zones humides, la contamination de son environnement par les pesticides et le trafic routier représentent les principales menaces pesant sur l'amphibien. La salamandre tachetée peut vivre jusqu'à plus de 20 ans.



1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11

A											
B											
C					N				A		
D				E			R				
E											
F											
G										S	
H											
I											
J											
K					M						

Verticalement :

- 1/ C'est le moment d'en prendre de bonnes vacances 2/ Au nouvel-an, ils sont encore en vacances 3/ Mis bas à l'étable - Voile triangulaire 4/ Au cœur du prêche - Il est gras pour ce jour là 5/ Au cœur de la cité - Part de chacun dans l'addition - Trucida 6/ Plante textile-couché 7/ Pesant - Déchiffré - Œuvre musicale 8/ Pronom indéfini - Véritable - Grand pays 9/ Agence de sécurité américaine - Petits têtus 10/ Destinant - Il est nouveau au 1er janvier 11/ Souhaits de nouvel-an - Fond de cargo

## Les Mots Croisés d'Yves George

### Le nouvel an

Horizontalement :

- A/ La soirée du nouvel an B/ Elles auront lieu lors de cette nouvelle année C/ Il peut être "marin" - Dêvétu - Prière mariale D/ Ovoïde - Au cœur des terres - Permet le choix E/ Article - Au nouvel an, on en fait à ses amis F/Coutumes - Fou - Grande école G/ On les sort au réveillon H/ Ville bourguignonne - Pronom - C'est le peroxyde d'azote I/ Le nouvel-an en est une - Habitudes J/ Préfixe de nouveauté - Difficulté - @ K/ La boisson du nouvel-an .

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11

A	N	A	T	I	V	I	T	E		M	M
B	A	N	G	E	S			R		A	E
C	I	E		N		A	M	O	U	R	S
D	S		C	A	D	E	A	U		I	S
E	S	S			E	S	C		N	E	E
F	A	U	B	E	S			O	O		
G	N	E	O	N		J	O	S	E	P	H
H	C	R	E	C	H	E		E	L	O	I
I	E		U	R		S	I	R		U	V
J			F	E	R	U	S		A	L	E
K	A	A		R	E	S	O	N	N	E	R